



## CR BEX du 04 janvier 2021 (réf n° 2022 – 01)

---

Etaient présents :

- Membres du BEX (8) : Alexandra, Florence, Claire, Jean François, Xavier, François, Marc et André.
- Secrétariat : Nathalie

### 1) Agenda des prochains mois

- a. BEX
  - i. Mercredi 18 jan 14h Zoom
  - ii. Mercredi 02 février, 10h, MDB
  - iii. Mercredi 16 février, 14h Zoom
  - iv. Mercredi 09 mars, 14h, Zoom
  - v. Mercredi 23 mars, 14h MDB
- b. Conseil Régional
  - i. Mardi 17 mai, 18h30 (MDB ou zoom à préciser)
- c. Entrevue avec certains responsables du comité :
  - i. JJ Bacri et G de Tessières (compétitions)
  - ii. D Monvernay (écoles de bridge)

### 2) Situation sanitaire

- a. Textes de référence :
  - i. Directives FFB concernant les épreuves organisées par la fédération au niveau des comités (pass vaccinal demandé avec une tolérance jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi, dérogation possible à demander à la FFB : 2 cas à noter pour notre comité)
  - ii. Décret n° 2021- 1957 du 31 décembre (valable jusqu'au 23 janvier 2022)
  - iii. Message de la mairie de Caluire aux associations (en application du décret n°2021-1957) :

**Réglementation des ERP de type L (salles de réunion, de spectacle.....), CTS (chapiteaux), et ERP de type X et PA (établissements sportifs) : jusqu'au 23 janvier 2022, possibilité d'accueillir du public seulement aux conditions suivantes :**

- les espaces permettant les regroupements sont aménagés dans des conditions permettant de garantir le respect des règles d'hygiène et de distance (4m<sup>2</sup>/personne)
- les personnes accueillies ont une place assise
- la vente et **la consommation de boissons et de nourriture sont interdites**

- b. Le BEX confirme les règles suivantes pour les compétitions (y compris celles organisées pour le comité dans les clubs) :
  - i. Demande du pass sanitaire à l'entrée (à chaque séance, en utilisant TAC Vérif). Si le pass sanitaire n'est pas conforme (pas à jour), pas d'entrée autorisée, sauf cas particulier validé par la FFB.
  - ii. Port du masque en permanence à la MDB.
  - iii. Pas de consommations de nourriture et de boissons autorisées dans les salles de la MDB, la machine à cafés doit être débranchée et le bar est fermé. Seule la vente (1€) et la consommation de bouteilles d'eau est possible.

**Comité du Lyonnais de Bridge – 100 route de Paris – 69260 Charbonnières les Bains  
Tél. : 04 78 42 10 89 du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00**

- iv. Le comité invite les présidents des clubs à s'inspirer de ces règles pour les épreuves organisées par dans leurs locaux.
- c. Couverture en responsabilité civile par l'assurance de la FFB : les comités doivent respecter les directives qui leur sont notifiées. Si non respect, la couverture de l'assurance FFB n'est plus garantie.
- d. En attente de nouvelles précisions de la FFB (après promulgation nouvelle loi et sortie des décrets d'application)

### 3) Infos FFB

- a. Réforme du classement en cours d'étude : un nombre limité de compétitions serait pris en compte (7 ?)
- b. Club digital : l'objectif est d'attirer des non licenciés qui jouent sur internet (30 000), en leur proposant une prise de licence via internet (prix licence à débattre car les comités ont des prix de licences assez variés, première année gratuite ?). Ces nouveaux licenciés seraient affectés à un Comité en fonction de leurs adresses postales (création d'un club digital par comité : quels services leur offrir ? Le but étant de les faire à terme de les faire adhérer à un club du comité)
- c. Etude pour les finales de ligue d'une solution utilisant des tablettes : les joueurs sont regroupés au niveau de chaque comité, une même paire se trouve dans 2 salles séparées mais chaque paire ou chaque équipe par 4 peut jouer avec toutes les équipes qualifiées sous la supervision d'un arbitre par comité. On réduit les frais de voyage et d'hébergement, ce qui permettrait d'augmenter les droits de table et de financer l'achat des tablettes. Cf. GT FFB du bridge sur tablettes (Ph Bertin Auvergne)
- d. Tentative d'harmonisation des règles du jeu en ligne au niveau européen.

### 4) Point sur les finances et suivi budgétaire

- a. 202k€ en caisse (-5000€ de moins que le 1<sup>er</sup> juillet) mais retard de facturation par FFB
- b. Le nombre de licenciés a globalement diminué de la même manière dans le Lyonnais qu'au niveau FFB. Si on exclut les scolaires (dont le nombre a fortement diminué), le comité serait même un peu mieux que la FFB.
- c. Compétitions : -45% (37% excellence 36% honneurs et 63% promotion) mais suppression de tours préliminaires. Si on exclut ces stades intermédiaires, la fréquentation est en retrait de -19%. On reste proche du scénario de référence (budget prévisionnel)
- d. Demande de Jean François d'un budget propre aux activités « jeunesse ». François demande une évaluation budgétaire des besoins.

### 5) Création d'un nouveau club à Chasselay

- a. Marc est le parrain de ce nouveau club. Tournoi en soirée. Des enseignants ont été identifiés. Près de 30 joueurs sont à proximité de ce nouveau club.
- b. Le BEX valide la création de ce club.
- c. Immatriculation du club : 4401063
- d. Les statuts et le RI du nouveau club doivent être validés par le Comité et transmis à la FFB et à la Préfecture pour enregistrement de l'association

### 6) Pratiques du bridge en ligne

- a. Analyse de Marc sur un échantillon de 5% des licenciés du comité : qui joue en ligne et qui joue dans les clubs ? PE gagnés en ligne vs PE gagnés sur Internet.
- b. La Savoie a une forte activité en ligne. Elle a gardé beaucoup de ses licenciés. Ces tournois alimentent la trésorerie des clubs de Savoie parfois au détriment d'autres comités dont l'offre apparaît moins riche.
- c. Si l'on veut lancer une initiative sur le Comité via le net, il faut bâtir un projet et le soumettre aux Présidents des clubs du Lyonnais (au moins au 10 plus important) Marc prend le sujet.

**7) Analyse des bridgeurs qui n'ont pas repris leurs licences (deux dernières saisons)**

- a. Listes envoyées aux clubs qui sont intéressés par la démarche de recontacter ces adhérents perdus.
- b. Peut-on avoir un retour des analyses effectuées par les clubs ?

**8) MDB :**

- a. Jean Hovhanessian a accepté la responsabilité de constituer une équipe de bénévoles pour gérer l'accueil des compétitions à la MDB (validation des pass, gestion du bar quand cela sera redevenu possible...)

**9) Questions diverses**

- a. Peu d'enthousiasme pour trouver un volontaire responsable de la gestion des bénévoles sur Lyon de l'association Vitamines Bridge (activités vers les EHPAD et les maisons de retraite)